

# CHAMPFROMIER - CONSEIL MUNICIPAL

**Compte-rendu de la séance du vendredi 13 septembre 2024, à 19h00, sous la présidence de M. Jacques VIALON, Maire.**

**Présent(e)s** : Mmes, Ms Jacques VIALON, Maire ; Gilles FAVRE, Jean-Charles TODSCHINI, Maryvonne ETALLAZ, Adjointes ; Béatrice MONTORO, Carole PERRIER, Gwendoline MILET, Aurélie BERNASCONI, Eric VALMAS, Robin ZARUCCHI, Conseillers.

**Absents représentés** : FALABREGUE Yoann par Eric VALMAS, Jérémy BERTEAUX par Gwendoline MILET.

**Absentes excusées** : Christine MARTIN, Stéphanie BEIN.

M. Robin ZARUCCHI a été élu secrétaire de séance.

## **Compte-rendu des délégations du Maire**

Dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal, le Maire rend compte des affaires qu'il a traitées :

- o Demande d'une subvention pour travaux de défense incendie du hameau de Communal (Phase 2) au titre de la DETR,
- o Réalisation d'un prêt de 100.000 € auprès du Crédit Agricole Centre-Est pour le financement d'investissements prévus au budget 2024.

## **Délibérations**

- ❖ Décide d'organiser la remise en état des chemins secteurs Combe Jean et Trouillette (pour la somme de 2 000 € HT à payer à M. Pierre VITALI) pour remédier aux dégradations engendrées par les dernières exploitations forestières.  
Décide la refacturation de cette remise en état à l'entreprise BOIS DU DAUPHINE pour un montant de 1 700 € HT.  
*Cette délibération a été votée à l'unanimité.*
- ❖ M. le Maire présente à l'assemblée le projet de convention qui précise les modalités d'intervention du SLIS de Champfromier sur l'ensemble du territoire de la commune de Montanges ; ainsi que la répartition des coûts de fonctionnement et d'investissement du SLIS entre les deux communes.  
Le rattachement de la commune de Montanges au SLIS de Champfromier sera effectif à la date de signature de la convention par les deux parties.  
Accepte les modalités d'intervention comme énoncées dans la convention relative à l'intégration de la commune de Montanges au SLIS de Champfromier.  
*Cette délibération a été votée avec 11 voix pour et une abstention.*
- ❖ Approuve dans leur intégralité les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA)  
Autorise M. le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de ladite délibération.  
*Cette délibération a été votée à l'unanimité.*
- ❖ M. le Maire expose à l'assemblée que les crédits prévus à certains chapitres et articles du budget général de l'exercice 2024 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
INVESTISSEMENT				
D 2046 Attribution compens. Invest.		25 000,00 €		
D 2135-74 Salle polyvalente	25 000,00 €			
<b>Total</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

*Cette délibération a été votée à l'unanimité.*

- ❖ M. le Maire explique au conseil municipal qu'en raison des congés d'un agent technique (entre les mois de septembre et octobre) et du retard pris dans l'exécution de certains travaux à la suite d'indisponibilités d'engins, il y aurait lieu de recruter un agent non titulaire en renfort ; ceci du 16 septembre 2024 au 11 octobre 2024.

Refuse de créer l'emploi d'adjoint technique occasionnel pour le période du 16 septembre au 11 octobre 2024.

*Cette délibération a été votée avec 1 abstention et 11 voix contre.*

Les membres du conseil municipal proposent de recourir à de la sous-traitance ponctuelle à la tâche avec un auto-entrepreneur du village.

### **Commission administration financière**

- ❖ Le remboursement du prêt relais du Lotissement du Niezelet de 150.000 € auprès de La Banque Postale est prévu le 1 octobre 2024 ;
- ❖ Attribution d'une subvention de l'Etat via la DETR, pour les futurs travaux de la salle des fêtes, de 97.000 €.

### **Commission administration technique**

- ❖ Travaux réalisés : Entretien des espaces verts à La Scie par les agents techniques, réfection de la devanture de la boulangerie par JDC METAL, remplacement de l'éclairage intérieur de l'église, point à temps par COLAS, réparation de l'épareuse.
- ❖ Travaux en cours : Installation d'une fontaine à eau vers le stade de foot.
- ❖ Travaux à venir : Accessibilité et mise en conformité du bâtiment de la salle des fêtes, réparation éclairage public au monument de la Vierge, amélioration de la DECI Communal (phase 2).
- ❖ Commission d'appel d'offres relative aux travaux d'accessibilité/ mise en conformité de la salle des fêtes programmée le 17 septembre 2024 : ouverture des plis.

### **Commission administration civile**

- ❖ Fête du village des 6 et 7 juillet 2024 : bilan positif mais pas de bilan officiel des associations.
- ❖ Rentrée des classes du 3 septembre : tout s'est bien déroulé. Le Sou des Ecoles a accueilli les parents d'élèves avec un café ce jour-là.
- ❖ Bulletin communal 2025 : réunion de la commission à prévoir en octobre.

### **Commission administration urbanisme**

#### **Dossiers d'Urbanisme**

- Déclarations préalables :
  - Monsieur Eric VALMAS : Pose d'une clôture en grillage, parcelles cadastrées AB 46, AB542 et AB 545, au 224 route du Bordaz ;
- Permis de construire :
  - Monsieur Cyrille MASSERON : Création d'une extension, parcelle cadastrée ZC 452, au 56 chemin du Sappey ;
  - Madame Jean-Michel FOSSAERT : Création d'une verrière + peinture menuiseries et volets, parcelle cadastrée AC 289, au 357 rue du la Fruitière ;

## **Sujets et informations divers :**

- ❖ Compte-rendu de la réunion du 06/09/24 avec M. RONZON et M. PICHON (nouveau directeur de la Régie des Eaux du Pays Bellegardien) concernant l'eau en général et la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) en particulier ;
- ❖ Compte-rendu de la rencontre du 12/09/24 avec les conseillers du département de l'Ain, M. LARMANJAT et Mme OLLIET et M. ZORTEA (responsable de l'agence routière BELLEGARDE- PAYS DE GEX), concernant le programme voirie de la commune ; relance projets trottoirs route des Burgondes :
  - vers le Pont du tram (prolongation de l'existant),
  - en direction de la station-service côté impair.
- ❖ Compte-rendu de réunion avec le SIEA pour l'éclairage public du bâtiment de la mairie et modernisation en éclairage LED sur toute la commune (proposition technique et chiffrage attendus) ;
- ❖ Campagne de recensement de la population programmée du 16 janvier au 15 février 2025 avec 2 agents recenseurs à nommer parmi les administrés ;
- ❖ Point sur la situation bloquée du local de la boucherie et son garage ;
- ❖ Problème de conflit de voisinage au bâtiment de la Poudrière : une réunion de médiation est à organiser avec les personnes concernées et les autorités ;
- ❖ Dégradations de l'éclairage public au monument de la Vierge (mai 2024) : les réparations sont commandées à l'entreprise CITEOS (via le SIEA) avec modernisation des luminaires ;
- ❖ Sinistre bâche incendie vers camping : un expert de LABARONNE CITAF et un expert d'assurance sont venus constater les dégâts. Par sécurité, les deux autres bâches ont été vidées et le tout sera prochainement démonté.
- ❖ L'entretien de certains chemins a pris du retard et serait à prévoir ; au Bois de Solie par exemple à la suite de l'exploitation forestière, mais également au Pas du Bœuf, aux Avalanches (renvois d'eau) et au poteau de Chalam. Etat des lieux à faire.
- ❖ L'entretien des haies privées par certains particuliers n'est pas satisfaisant ; notamment lorsque celles-ci débordent sur le domaine public (trottoirs, allées...). Liste des points concernés à établir.
- ❖ Salle M'aimée Tournier : un rangement fermé serait nécessaire pour les fournitures de la commune. A voir sur place.
- ❖ La question du financement de l'accès piscine repartit entre la commune (entrées piscine) et l'association Sou des écoles (transport par bus) est reposée. La subvention allouée par la commune à l'association a été calculée en tenant compte de cette charge. Une réunion est néanmoins à organiser avec tous les intéressés.

Séance levée à 21h45.